



À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.

Options de placement	Termes*	Options d'enregistrement
Compte à intérêt quotidien (CIQ)	S. O.	non enregistré, CELI, RER RER immobilisé, FRR et FRV
Compte de dépôt garanti (CDG) – intérêt composé	1 à 15 ans	non enregistré, CELI, RER RER immobilisé, FRR et FRV
Compte de dépôt garanti (CDG) – intérêt simple	1 à 10 ans	non enregistré, FRR et FRV
Compte de dépôt à terme (CDT) – intérêt simple	11 à 30 ans	FRR et FRV

*Les termes pourraient être limités en fonction de l'âge ou du type d'enregistrement du contrat.



^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada | 1 800 722-6615 | equitable.ca/fr



Compte à intérêt garanti

Les CIG de l'Équitable
Épargne-retraite



1049FR (2024/02/13)

Flexible et sécuritaire

Un compte à intérêt garanti (CIG) vous protège contre la volatilité des marchés en assurant la protection du capital investi avec un taux de rendement garanti. Les CIG s'avèrent être des comptes parfaits pour créer un fonds d'urgence, épargner pour un achat particulier ou une manière de diversifier votre portefeuille pour y inclure des titres garantis.

Options de placements du compte à intérêt garanti :

Compte à intérêt quotidien (CIQ)

Le CIQ offre un taux d'intérêt annuel variable composé quotidiennement et porté au crédit mensuellement.* Le CIQ peut être idéal pour les clients qui recherchent un placement stable et sûr pour l'épargne à court terme, la constitution d'un fonds d'urgence ou pour ceux qui n'ont pas encore déterminé leurs objectifs. Vous pouvez effectuer des retraits à tout moment sans que des frais vous soient imputés.

Compte de dépôt garanti (CDG)

Les CDG constituent un excellent moyen de bénéficier d'un taux d'intérêt concurrentiel et de laisser fructifier votre épargne de manière sécuritaire. Chez l'Équitable, vous avez le choix entre l'intérêt composé annuellement ou l'intérêt simple dans le cas où le capital est maintenu et l'intérêt vous est versé mensuellement ou annuellement.

Compte de dépôt à terme (CDT)

Le CDT consiste en un compte à intérêt simple à long terme qui fournit une source de revenu régulière et fiable dans le cadre d'un fonds de revenu de retraite (FRR) ou d'un fonds de revenu viager (FRV). Convenant parfaitement aux personnes retraitées, ce type de placement garanti un revenu portant intérêt qui est déposé directement dans votre compte bancaire, soit mensuellement ou annuellement, votre choix.

Les comptes à intérêt garanti peuvent offrir les avantages suivants :

Stabilité d'épargne

Les dépôts effectués dans les CIQ, CDG et CDT sont totalement garantis et peuvent être accessibles à tout moment.** De pair avec nos taux d'intérêt concurrentiels, ces placements constituent un excellent moyen de diversifier votre portefeuille et faire fructifier votre épargne.

Taux d'intérêt concurrentiels

Vous êtes assurés de conserver la somme investie, tout en bénéficiant d'un taux d'intérêt concurrentiel sur votre argent. Sur demande, nous pouvons immobiliser le taux d'intérêt courant pour une période allant jusqu'à 45 jours pour les transferts dans le compte et les dépôts arrivant à échéance.

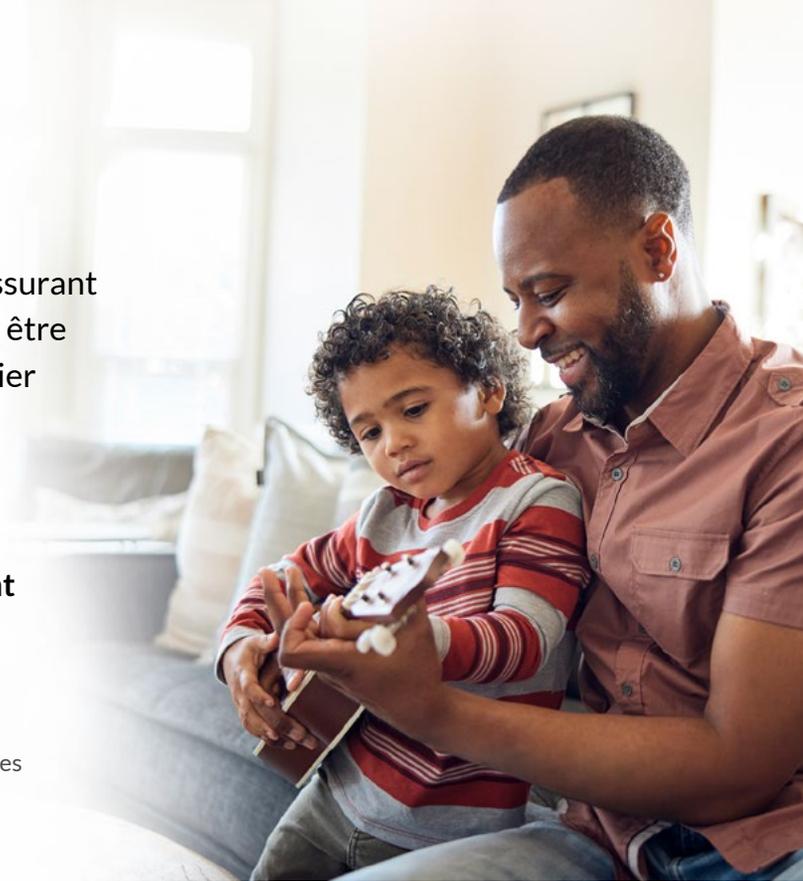
Protection contre les créanciers

En étant un contrat d'assurance, votre compte à intérêt garanti peut fournir une protection contre les créanciers au profit de la titulaire ou du titulaire de contrat, sous réserve de certaines conditions.

*Le contexte de bas taux d'intérêt a limité le rendement des CIQ. Veuillez communiquer avec votre conseillère ou votre conseiller, ou encore l'Équitable pour obtenir les taux actuels.

**Les retraits effectués des CDG et des CDT avant l'échéance pourront être soumis à des rajustements selon la valeur marchande. Les retraits effectués des CIQ, CDG et CDT sont sous réserve des restrictions légales ou contractuelles.

***L'Équitable est membre fondatrice d'Assuris qui est responsable d'administrer le régime de protection fourni aux titulaires de contrat des compagnies membres. Nous recommandons aux titulaires de contrat actuels et potentiels de lire la brochure d'Assuris pour plus de renseignements et plus précisément, sur les limites sur la protection.



Planification successorale

Au décès, le produit de votre compte à intérêt garanti pourra être transféré directement à la personne bénéficiaire désignée et il sera possible d'éviter les frais d'homologation, les frais juridiques et les honoraires d'exécuteur testamentaire.

Placement sécuritaire

L'Équitable est membre d'Assuris qui est responsable d'administrer le régime de protection fourni aux titulaires de contrat des compagnies membres.***